



Amiens, le 24 juillet 2019

## Communiqué de presse

### **Plan canicule :**

Déclenchement du niveau rouge « mobilisation maximale » canicule  
à compter de jeudi 25 juillet à 6 heures



Le niveau rouge « mobilisation maximale » canicule est déclenché en raison d'un épisode de très forte chaleur qui va se manifester à compter du jeudi 25 juillet à 6 heures. Le centre opérationnel départemental de la Somme sera activé à compter de 8 heures pour coordonner l'ensemble des acteurs de cette crise.

Tous les services de l'État et des collectivités territoriales sont mobilisés pour assurer la meilleure prise en charge des personnes les plus fragiles.

- L'agence régionale de santé s'assure de la permanence des soins dans les établissements de santé et médico-sociaux et de la mise en place des mesures de rafraîchissement dans les établissements pour personnes âgées.
- Le plan bleu est activé auprès des hôpitaux et les maisons de retraite. Élaboré sous la responsabilité du directeur de l'établissement, le plan bleu est un plan d'organisation permettant la mise en œuvre rapide et cohérente des moyens indispensables permettant de faire face efficacement à une crise quelle qu'en soit sa nature.
- Les communes mobilisent les associations locales pour effectuer des visites à domicile auprès des personnes fragiles et isolées. Elles informent également la préfecture, en temps réel, de toute difficulté éventuelle qu'elles ne parviendraient pas à surmonter.
- La direction départementale de la cohésion sociale, en charge de l'hébergement des personnes vulnérables dans les structures associatives, des accueils collectifs de mineurs et des activités sportives, a informé l'ensemble des services et structures des consignes ministérielles à respecter afin de garantir préventivement la sécurité et la santé des enfants et adultes accueillis. Les organisateurs d'activités aquatiques ont été destinataires d'une affiche du ministère des sports pour communiquer sur les risques de noyade en période de canicule. Le mouvement sportif est également sensibilisé afin d'annuler ou de reporter toute manifestation sportive prévue au cours de la journée du jeudi 25 juillet
- Les maraudes sont renforcées, elles sont assurées par la Croix-Rouge de 13h00 à 18h00, puis par la SAMU social de 18h00 à 13h00
- La direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi diffuse, quant à elle, des messages de vigilance auprès des entreprises employant des salariés en extérieur, comme celles du BTP.
- Les transports d'animaux sont interdits entre 13 et 18 heures

- Compte tenu de l'épisode de pollution que connaît la région des Hauts-de-France, la vitesse des véhicules à moteur est limitée à 110 km/h sur les portions d'autoroutes normalement limitées à 130 km/h et à 90 km/h sur les portions d'autoroutes et de routes nationales et départementales normalement limitées à 110 km/h et 80 km/h pour les poids-lourds de plus de 3,5 tonnes.

### **Pour plus de renseignements :**

**0 800 06 66 66 – Canicule Info Service  
(appel gratuit depuis un poste fixe)**

#### Conseils individuels

- Évitez de sortir à l'extérieur aux heures les plus chaudes (11h – 16h) et restez à l'intérieur de votre habitat dans les pièces les plus fraîches et au mieux, dans un espace rafraîchi (réglez alors votre système de rafraîchissement 5°C en dessous de la température ambiante) ;
- En l'absence de rafraîchissement dans votre habitation, passez au moins deux ou trois heures par jour dans un endroit frais (grands magasins, cinémas, lieux publics) ;
- Si vous devez sortir à l'extérieur, préférez le matin tôt ou le soir tard, restez à l'ombre dans la mesure du possible, ne vous installez pas en plein soleil ;
- Si vous devez sortir, portez un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire ;
- Prenez régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans vous sécher ;
- Buvez régulièrement et sans attendre d'avoir soif, au moins 1 litre et demi à deux litres par jour, sauf en cas de contre-indication médicale (en cas de fortes chaleurs, il faut boire suffisamment pour maintenir une élimination urinaire normale) ;
- Ne consommez pas d'alcool qui altère les capacités de lutte contre la chaleur et favorise la déshydratation ;
- Évitez les boissons à forte teneur en caféine (café, thé, colas) ou très sucrées (sodas) car ces liquides sont diurétiques ;
- En cas de difficulté à avaler les liquides, prenez de l'eau sous forme solide en consommant des fruits (melon, pastèque, prunes, raisin, agrumes) et des crudités (concombre, tomate, sauf en cas de diarrhées) voire de l'eau gélifiée ;
- Accompagnez la prise de boissons non alcoolisées d'une alimentation solide, en fractionnant si besoin les repas, pour recharger l'organisme en sels minéraux (pain, soupes...) ;
- Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importantes (sports, jardinage, bricolage...).

#### Conseils collectifs

- Pensez à aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, personnes handicapées, personnes souffrant de troubles mentaux) en leur proposant régulièrement des boissons, même en l'absence de demande de leur part ;
- Pensez à appeler vos voisins ou vos amis âgés et/ou handicapés pour prendre régulièrement de leurs nouvelles.
- Annulez ou retardez vos déplacements en voiture ou en transport en commun qui ne sont pas indispensables